

## Présentation

Patricia Martin habite à Aix-les-Bains. Elle bénéficie ainsi de la proximité de lieux lamartiniens. Elle a notamment publié deux articles : un sur *Les Méditations Poétiques*, dans le n°89 d'Art et mémoire, revue de la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains, et un autre sur *Marianne de Lamartine* dans le n° 104 de cette même revue, numéro spécial sur Aix-les-Bains et les britanniques.

Guy Fossat, [sitelamartine.com](http://sitelamartine.com)

Actualités du site, Mars 2023

---

### Les 20 dernières années de Lamartine

#### Vingt ans de difficultés et d'espoir (1849-1869)

##### *D'après la presse de l'époque et sa correspondance.*

« *Inventez-moi de l'argent car je pars en ruine.* » Cette phrase, qu'en juin 1850, Lamartine écrit à Edouard Dubois, pourrait illustrer à elle seule la situation financière catastrophique dans laquelle se trouve Lamartine à cette époque et dont il ne se sortira pas. Ce sera un long combat qu'il assumera avec cet optimisme qui frise parfois l'inconscience, cet honneur dont il ne se départ jamais, une ténacité à chercher sans cesse des solutions pour se procurer de l'argent et un acharnement constant dans l'écriture qui deviendra, surtout après 1851, sa seule ressource.

Il s'attèle à ce travail de forçat avec l'enthousiasme que son insatiable imagination lui procure, assisté par des amis fidèles – ou des « obligés » - et surtout par sa femme Marianne et sa nièce Valentine de Cessiat qui seront d'un dévouement infini.

Il est difficile d'imaginer les dettes considérables que Lamartine a pu accumuler pour être ainsi au bord de ce gouffre financier car, en effet, il est ce qu'on peut considérer comme un homme riche. Il a hérité de sa famille paternelle une fortune immobilière considérable : terres, vignes, maisons, hôtels et châteaux dans le Mâconnais. A partir de 1820, le travail de sa plume, avec des ventes qu'on appellerait de nos jours des « Best Sellers » (*Les Méditations*, *Les Girondins*), et la politique, lui assurent des revenus personnels importants.

Malgré tous ces biens, et toute cette richesse, Lamartine sera toujours poursuivi par les dettes qui finiront par l'opprimer après 1848. Car ce qui constitue sa fortune l'entraîne en contrepartie dans une situation financière assez embrouillée, qu'il a du mal à gérer. En effet, s'il est propriétaire de ce patrimoine familial, dont il doit assumer les frais d'entretien, il est contraint de verser annuellement à ses sœurs, puis ses nièces, des pensions, ou des rentes. Ce qui constitue déjà des dépenses conséquentes. A cela s'ajoutent sa prodigalité légendaire - il donne souvent plus qu'il ne possède - son train de vie, que certaines mauvaises langues ont largement exagéré, son absence de clairvoyance dans les affaires qui l'entraîne dans de mauvaises spéculations et enfin ses trois mois au pouvoir en 1848, qui ne firent qu'accroître le gouffre de ses dettes.

Pour tenter de les « éponger » il emprunte, et comme on ne prête qu'aux riches, il trouve de l'argent facilement. Sa notoriété, son ascension politique fulgurante, rassurent les banquiers. Mais sa chute, après les élections du 10 décembre 1848, lui font perdre tout son crédit et son prestige. Les créanciers vont se bousculer à sa porte. Il ne lui reste plus alors qu'à faire face à son désastre financier. C'est le début de son héroïque combat. Ces difficultés et espoirs de Lamartine sont présentés ci-dessous en quatre périodes chronologiques :

- I - De 1849 à 1851 jusqu'au coup d'état de décembre.
- II - De 1852 à 1863 jusqu'à la mort de Marianne.
- III - De 1864 à 1867 avec Valentine de Cessiat
- IV - De 1868 et 1869 les derniers mois de Lamartine.

## I - De 1849 à 1851 : « Le courage est au fond des choses humaines désespérées. »

En 1849 Lamartine a 59 ans. Il lui reste encore près de vingt ans à vivre. Pour cette longue période on a tendance à ne retenir du poète que l'homme condamné à une vie de forçat pour rembourser ses dettes monumentales. Seulement voilà, Lamartine est un homme qui vit pour agir. Il aime l'action et se laisse facilement emporté par elle, il l'a largement démontré en 1848. Les obstacles ne sont pour lui que des propulseurs pour se lancer dans une nouvelle entreprise. Il se jette donc aussitôt dans la bataille, se démène, et n'hésite pas à entreprendre plusieurs tâches à la fois, faisant flèche de tout bois. Mais c'est avec sa plume surtout qu'il compte se battre et jusqu'à la fin de sa vie il écrira comme un galérien dit-il.

Comme il le confie à son ami Eugène Pelletan, en janvier 1850 : « Je vous réponds du fonds [...] de l'enfer des débiteurs tremblant de devenir insolvable. Mais j'ai pris mon parti. Le courage est au fond des choses humaines désespérées pour remonter, quand on y a touché, à la surface. » Aussi est-il passionnant de voir avec quel courage et quelle ténacité, qui confinent à l'héroïsme, il a travaillé pour essayer coûte que coûte de se sortir de cette impasse qui devenait au fil du temps quasiment insurmontable.

Grâce à l'abondante correspondance, éditée et commentée par Christian Croisille et les journaux de cette époque, conservés à la BNF, on peut suivre presque au jour le jour la vie et les travaux de Lamartine.

### Les Œuvres littéraires.

Dès le début de l'année 1849 il se met à la tâche et tout en commençant une *Histoire de la Révolution de 1848*, il s'attaque à une nouvelle idée : se faire « publicateur de ses propres œuvres ».

Par le biais de *La Presse*, relayée par d'autres journaux, il lance son projet de souscription pour une édition complète de ses œuvres sélectionnées par lui-même. Pour ce faire, Lamartine s'adresse directement au public, présentant l'édition et les conditions de la souscription. Ce sera la fameuse « Edition des souscripteurs » qui sera imprimée chez Didot et qui paraîtra à partir de novembre 1849.

Le 5 mars 1849, il fait passer cette annonce dans *Le Siècle* : « En descendant du pouvoir, M. de Lamartine s'est soumis courageusement à la nécessité ; en se faisant lui-même l'éditeur de ses ouvrages, il a compris qu'il n'y avait pas, pour acquitter des obligations impérieuses, de voie plus honorable que le travail. » Il enrichit cette publication de commentaires personnels, de nouvelles préfaces et de 40 pièces de poésies inédites. Mais surtout, il adresse aux futurs souscripteurs une lettre, reproduite par le procédé de la lithographie, donnant l'illusion au destinataire que le poète lui a écrit personnellement.

Puis se succéderont pendant ces trois années, après la parution dans *La Presse* le 2 janvier 1849 des *Confidences*, roman autobiographique, dont le manuscrit était déjà prêt :

- *Raphaël - pages de la 20<sup>ème</sup> année* (qui faisait partie des *Confidences*) chez Perrotin en 1849, dont une troisième édition sortira en mai 1851.

C'est ainsi que le public apprend l'histoire de sa rencontre avec Julie Charles sur les bords du lac à Aix en Savoie.

« Ce livre, c'est le commentaire en belle prose des *Méditations poétiques* ! [...] Cette fois enfin vous saurez quelle était l'Elvire idéale, sous quels cieux frémissait le lac de Lamartine, quelle était cette âme, dont il est écrit :

Nos deux âmes ne forment plus

Qu'une âme... et je soupire encore !

[...] Homme heureux d'avoir été autre chose qu'un homme politique ! Homme heureux de retrouver à volonté ces transports dans votre âme, ces passions dans votre cœur !... » (*Journal des Débats* – 22 janvier 1849).

« Combien de fois, en lisant les chefs-d'œuvre des grands poètes, n'a-t-on pas souhaité de savoir quel instant de la vie, quelle situation de l'âme a pu inspirer à l'auteur les pensées ou les chants tendres ou mélancoliques qui font rêver l'esprit et palpiter le cœur ! Tous ceux qui ont éprouvé ce sentiment comprendront avec quel bonheur, avec quelle avide curiosité on retrouve dans le *Raphaël* de M. de Lamartine les rêveries et les situations auxquelles se rapportent évidemment la plupart des *Méditations*. » (*Le Constitutionnel* – 9 février 1849).

- *Histoire de la Révolution de 1848* en 2 volumes, chez Perrotin en 1849,

- *Geneviève* – dédicace à Mademoiselle Reine Garde – couturière – autrefois servante à Aix en Provence. Roman qui paraît en feuilleton dans *Le Constitutionnel* du 11 juin au 30 juillet 1850 avant d'être édité chez Michel Lévy en février 1851.

- *Le Tailleur de pierres de Saint-Point* – récit villageois qui paraît en mars 1851 dans *Le Siècle* puis chez Lecou, Furne et Pagnerre en 1851.

- *Les Nouvelles Confidences* en feuilleton dans *La Presse* dès le 31 juillet 1850, puis éditées chez Michel Lévy Frères en mai 1851 avec un préambule adressé à Emile de Girardin.

- *Le « Nouveau voyage en Orient »* écrit en novembre 1850. Le début sera publié dans *Les Foyers du peuple* en 1851 avant d'être repris en volumes.

- « *L'Histoire de la Restauration* » dont les 2 premiers volumes paraissent à partir de juillet 1851, en même temps qu'une traduction anglaise et espagnole afin d'éviter la contrefaçon étrangère, dans toutes les villes principales de l'Europe.

Quelques fragments sont présentés aux lecteurs des journaux et les commentaires qui les accompagnent nous en disent long sur le travail de Lamartine. Dans *le Constitutionnel*, du 4 août 1851, Sainte-Beuve critique cette tendance que le poète a d'écrire de façon exagérée et de faire un travail intéressant mais « rempli de défauts, de négligences et de licences de composition » pour conclure avec indulgence que dans le fond « peu importe ces bagatelles : il y a longtemps qu'on a dû en faire son deuil avec M. de Lamartine, ne plus même lui donner de conseils, et se contenter de profiter, en le lisant, de tout ce qui échappe encore d'heureux aux rapidités et aux négligences de son génie. »

Par contre, dans *le Journal des débats* du 7 septembre 1851, Cuvillier-Fleury, quoique admiratif de Lamartine, se montre plus sévère. Parlant de « l'homme de notre temps qui a fait du papier le plus magnifique emploi, et qui occupe à la fois dans le monde le plus de place » lui reproche de ne pas « avoir à proprement parler, une méthode historique. Il échappe à l'analyse et au classement. Il improvise l'histoire comme il a improvisé la plupart de ses vers [...] Il fait l'histoire comme il fait les révolutions, en chantant. »

Lamartine livre ainsi « ses notes intimes » pour trouver de l'argent, dans l'espoir de ne pas être obligé de vendre ses terres, se fait romancier, historien, mais une opportunité va lui permettre d'écrire aussi pour le théâtre. Lui qui avait écrit un drame en vers : *Toussaint Louverture* se voit proposer, par l'éditeur Michel Lévy, de lui acheter son manuscrit et de faire représenter cette pièce au théâtre. Après quelques remaniements apportés pour adapter ce drame à la scène, la pièce sera jouée le 6 avril 1850 au théâtre de la porte Saint Martin, à Paris, avec Frédéric Lemaître dans le rôle principal. Lamartine sera lui-même surpris du succès remporté par sa pièce qui se jouera jusqu'à la fin du mois de mai. Ce sera sa seule pièce de théâtre représentée. Une revanche en quelque sorte après son échec pour sa tragédie *Saül* qui lui avait été refusée en 1818.

### Les journaux

Parallèlement à cette activité éditoriale, comme on dit aujourd'hui, Lamartine s'attache à une importante entreprise : les journaux. Avec les progrès techniques de l'impression, les moyens de diffusion et l'expansion du chemin de fer, les quotidiens sont acheminés dans toutes les régions de France, contribuant à une distribution plus étendue et plus rapide de la presse. Lamartine qui avait été un des fondateurs du *Journal de Saône et Loire*, avait compris, depuis longtemps, l'importance de ce qu'on appelle aujourd'hui les « médias », et tout l'intérêt qu'il pouvait en tirer. Il s'en était déjà servi pour ses discours politiques. En 1849, Il en connaît bien les rouages et il compte continuer à exploiter ce moyen pour faire sa propre publicité, qu'il suit de près, et s'assurer aussi quelques ressources, en s'appuyant sur ses relations et amis.

Parmi tous ces journaux nous citerons les principaux :

-*Le Journal des débats* avait été fondé en 1789 avant d'être racheté par Louis-François Bertin, dit Bertin l'Aîné, et son frère Bertin de Vaux en 1799. On connaît le portrait très réaliste que fit Ingres de Bertin l'Aîné. Celui-ci était le directeur de ce journal qui avait dû changer de nom sous le Premier Empire pour devenir définitivement le *Journal des débats politiques et littéraires* sous la Restauration. Ses fils assureront la direction du journal après lui. S'entourant des écrivains les plus marquants de son époque, notamment Chateaubriand, il donna à ce journal une importance réelle dans le domaine littéraire. De tendance royaliste et libérale il sut adopter une tactique habile pour survivre au Premier puis au Second Empire. Ce journal s'adressait surtout à un public cultivé et bourgeois.

-*La Presse* d'Emile de Girardin, l'inventeur de la presse moderne qui eut l'idée d'abaisser le coût des quotidiens de moitié et de compenser cette perte par la publicité, ce qui permit d'élargir sa clientèle et de pouvoir s'adresser aux classes plus modestes. Pour la fidéliser il accueille dans son journal le « roman feuilleton », qui contribua à

son succès. Comme le fait justement remarquer ce journal (après la publication des *Confidences* en janvier 1849) : « On écrit de Mâcon : La publication des souvenirs de famille et d'enfance de M. de Lamartine sous le titre de *Confidences*, a produit déjà son effet dans notre pays.

On vient des environs et même de Lyon voir la maison de Milly, comme on allait aux Charmettes. On a écrit dimanche dernier sur le battant de la porte d'entrée : *Nascuntur poetae*. [...] On visite également depuis quelques jours, à Mâcon, le vieux (*sic*) hôtel si bien décrit dans les *Confidences*. [...] Voilà l'effet de cette publicité des livres par feuillets. Un million de lecteurs par jour lisent ces feuilles [...]. C'est une révolution dans la littérature comme le journalisme en a fait une dans la politique. » (15 janvier 1849.)

Pour l'anecdote, le feuilleton des *Confidences* parut dans *La Presse* entre les *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand et un épisode des *Mémoires d'un médecin* par Alexandre Dumas, annoncé sous le titre : *Le Collier de la Reine*.

-*Le Siècle*, quotidien politique littéraire et d'économie sociale, créé en 1836, le même jour que *la Presse*, son concurrent, est dirigé par Armand Dutacq avant de passer sous la direction de L.J. Havin après le coup d'état du 2 décembre 1851. Il doit son succès aux critiques littéraires tels Alphonse Karr ou H. de Balzac.

-*Le Constitutionnel* est un journal de commerce, politique et littéraire. Fondé pendant les Cent Jours, il prit ce titre sous la Seconde Restauration, fut racheté par Jules Mirès en 1852 et adoptera une tendance gouvernementale.

-*Le Pays* – « journal conservateur de la République » selon Lamartine, racheté en 1850 par Jules Mirès et Moïse Polydaure Milhaud qui lui confie la direction politique de 1850 à 1852. Il est assisté d'Arthur de la Guéronnière.

-*Le Conseiller du peuple, revue mensuelle politique*, dont la rédaction est entièrement confiée à Lamartine par ses propriétaires J. Milhaud et M.P. Mirès, moyennant une rétribution et une part de bénéfice. Cette revue, présentée comme un « journal-livre », lancée en avril 1849, dans laquelle Lamartine « soutiendra les vrais intérêts du peuple, en appelant le respect sur les idées d'ordre, de famille, de liberté et de propriété, [...] contiendra le résumé de l'histoire politique du pays, écrite jour par jour, avec l'éloquence et le style magiques qui sont propres au brillant orateur. Toutes les questions y seront traitées sous forme de conseils au peuple, et chaque conseil sera signé par M. de Lamartine » (*Journal des débats* du 22 mars 1849).

Dès mars 1849 une large publicité paraît dans *Le Siècle* présentant le *Conseiller du Peuple* et précisant « qu'il est important de s'assurer d'avance le premier numéro de cette publication qui sera l'histoire de l'époque racontée jour par jour et jugée par M. de Lamartine - la collection des numéros du *Conseiller du Peuple* devant offrir un jour le plus haut attrait historique et devenir les véritables *Archives* de la Révolution de 1848. »

Ce journal recevra une « extension considérable par la création des *Foyers du Peuple*, journal littéraire, également rédigé en entier par l'illustre écrivain. » (*Le Constitutionnel* du 15 décembre 1850.) Il se présente comme un petit fascicule, dans lequel il fait paraître des discours, des lettres, des poésies (*Les Esprits des fleurs, Les Pavots*..) ainsi que notamment « ...l'Entrevue de M. de Lamartine avec le sultan Abdul-Medjid, la suite de *Geneviève*, le Massacre des janissaires, le Pacha Bereidur, la Mort du sultan Sélim, les Vallées de l'Asie Mineure : l'Orient tout entier, l'Orient de la nature et de l'histoire, reflété dans la pensée de l'homme d'Etat et dans le style de l'écrivain comme dans un mirage de poésie et de vérité. » (*Le Constitutionnel* du 2 janvier 1851. Repris par *Le Siècle* et *La Presse*).

La publication de ces 2 journaux alternera régulièrement.

A côté de ces principaux journaux qui soutiendront et défendront Lamartine, il faut citer un journal qui, né en 1826, et après avoir connu des apparitions épisodiques, est racheté par Hippolyte de Villemessant qui le « ressuscite » définitivement en avril 1854. Il s'agit du *Figaro*. Tout d'abord hebdomadaire parce que, comme l'explique son directeur, « il est plus facile d'avoir de l'esprit une fois par semaine que sept », le journal deviendra bihebdomadaire deux ans plus tard, avant d'être quotidien à partir de novembre 1866. Destiné à faire rire et à raconter « Paris à Paris », il se veut littéraire et non politique (du moins au début), et gagnera son succès par son esprit railleur, caustique et boulevardier. Lamartine ne sera pas épargné par ses piques et ses attaques. Voici d'ailleurs la définition que celui-ci donne du journal : « Un journal de sarcasme spirituel, à qui tout est bon de ce qui fait rire, même ce qui ferait pleurer les anges dans le paradis. » (*Le Figaro* du 20 avril 1862).

Deux autres journaux paraîtront au début des années 1860 :

-*Le Temps*, fondé en avril 1861 par Auguste Nefftzer, fait partie des journaux réputés « sérieux ». C'est un Journal d'opposition, libéral et modéré.

-*La France* : quotidien fondé en août 1862 par Arthur de la Guéronnière, est un journal politique, scientifique et littéraire qui se veut « conforme aux intérêts du pays et aux principes du gouvernement de l'Empereur. »

Les journaux sont pour Lamartine une source d'informations. Il s'en sert largement pour sa propre publicité tant sur le plan politique que littéraire et personnel. Plusieurs d'entre eux relatent en même temps les mêmes annonces avec des variantes plus ou moins importantes. Ses romans paraissent en feuilletons avant d'être publiés, certains extraits sont diffusés, tous sont commentés, et parfois largement commentés. Leurs parutions, ou leurs publications, sont précédées de publicités qui lui coûtent parfois très cher, ce qui n'arrange pas ses finances car les frais s'ajoutant aux dettes rendent à la longue la situation inextricable. Outre ses ouvrages littéraires et leurs publicités, on peut également apprendre les dates de ses absences ou de ses retours à Paris, ses présences et ses congés à l'Assemblée, ses états de santé... Bref, il y est très présent.

### **Le second voyage en Orient.**

La grande affaire qui occupe Lamartine pendant ces années, est son rêve d'Orient.

Meurtri par son échec politique, il envisage de se retirer en Orient. C'est ainsi qu'il écrit au vizir Rachid-Pacha en avril 1849 pour obtenir des terres à exploiter. La réponse du sultan Abdud-Medjid lui arrive en juillet, lui accordant une concession d'une grande étendue de terre dans la plaine de Burgaz-Owa, du côté de Smyrne.

Aussitôt, Lamartine s'emballa et veut mettre tout en œuvre pour réaliser son vieux rêve. Il envoie son ami Charles Rolland, ancien maire de Mâcon, auprès du vizir Rachid-Pacha pour prendre possession de ses terres en attendant de s'y rendre lui-même. *Le Constitutionnel* annonce le 5 janvier 1850 que « *Le Journal de Constantinople* du 9 décembre confirme en ces termes ce qui avait déjà été dit depuis quelque temps d'une concession de terres faite par le sultan à M. de Lamartine : « qui désire se fixer dans l'empire ottoman. Cette concession gratuite, d'une étendue de plus de 3 500 hectares, est située à quelques lieues de Smyrne. Cette propriété a tous les bâtiments nécessaires à son exploitation : elle est en plein rapport. »

Voilà Lamartine porté par l'ivresse de ce nouveau projet. Il mobilise toute son énergie pour échafauder des plans, convaincu que ces terres « admirablement fertiles » régleront toutes ses dettes. Il en est persuadé, comme il l'écrit à Charles Rolland : « Mes affaires ne vont ni bien, ni mal. Mais l'Orient me sauvera. » (13 mai 1850).

Avec l'aide infatigable de Marianne, il prépare son départ et pour cela il lui faut de l'argent, encore de l'argent. Faisant appel à Edouard Dubois, son homme d'affaires et ami dévoué, il lui écrit : « Cherchez quelque part, dans votre tête, un capital de 30 000 ou 50 000 francs pour l'Orient. Je donnerai en prime, outre le capital et l'intérêt, deux cents hectares gratuits au prêteur, ou cent, selon la somme prêtée. » (24 janvier 1850) et toujours naïf ou volontairement optimiste, il ajoute : « Ne désespérez pas des capitaux en Asie pour moi. Je vous affirme qu'il en viendra. »

Il ne faut pas oublier que Lamartine était un joueur, et s'il ne l'est plus depuis son mariage avec Marianne en 1820, il en a gardé l'âme. S'engager dans des entreprises risquées et tenter sa chance a pour lui quelque chose d'exaltant et de grisant.

En attendant les capitaux qui n'arrivent pas, il met en vente ses terres patrimoniales de Milly et de Montceau en août 1849 et fait paraître des annonces dans les journaux.

Les visiteurs et les curieux affluent, cependant aucun d'eux ne se porte acquéreur. Ce qui fait qu'en avril 1850, il n'a toujours pas réuni les fonds nécessaires à son voyage. Ce sont « trois concessionnaires belges » qui lui donneront « de quoi aller, revenir, vivre et servir intérêts jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1851 » (Lettre à Ch. Rolland mai-juin 1850). Enfin le jour du départ pour la Turquie arrive. Les Lamartine embarquent le 21 juin à Marseille, sur le paquebot à vapeur l'*Oronte*, accompagnés de Victor de Champeaux et du baron de Chamborant. Ils s'arrêtent d'abord à Constantinople où, le 6 juillet, Lamartine est reçu en audience par le vizir Rashid-Pacha avant d'aller visiter ses terres. Toujours prompt à s'illusionner et à chercher à convaincre les autres, car il aime entraîner des hommes dans ses actions et partager ses pensées, Lamartine se plaît à décrire dans ses lettres à ses amis son voyage, ses rêves, ses fantasmes :

-A J.M. Dargaud le 16 juillet : « Je reviens d'une tournée complète autour de mon royaume. [...] Il y a la fortune sous quarante ou cinquante formes, tout ce qu'on veut sans exception. [...] Réellement le Sultan m'a donné plus que le duché de Lucques tout entier, et une fertilité qui n'est comparable à rien ; c'est la cendre de la lave du Vésuve. [...] Ah ! Si j'avais les moindres capitaux, quel royaume dans deux ans ! ».

-A Ed. Dubois le 17 du même mois, il se dit « ébloui » et lui fait un récit à peu près semblable : « Il y a la fortune de cent spéculateurs et de mille agriculteurs. Vous n'avez de votre vie, vu un sol pareil. » Il lui demande ensuite de faire passer cette « lettre descriptive » de sa propriété à Philibert Beaune, qui s'était montré disposé à apporter son soutien financier à l'exploitation des terres du domaine de Burghas-Ova.

Après son retour en France, écrivant à son amie Delphine de Girardin, le 13 août 1850 il compare sa concession à un « empire agricole vraiment, vraiment magnifique. »

Enfin, à sa nièce Valentine de Cessiat, il vante l'aspect fabuleux de ces lieux : «... j'ai trouvé mes domaines asiatiques encore accrus, et mille fois plus fertiles que je ne m'y attendais [...] Cinq ou six fortunes immenses en une [...] [Il (le sultan)] vient de m'envoyer un commissaire pour adjoindre à mes terres une chaîne de montagnes superbes, et une forêt d'oliviers ; en tout c'est une féerie. » (Lettre du 7 août 1850). Toutefois, un peu de réalisme clôt sa lettre car après toutes ces descriptions mirobolantes, il termine par cet aveu : « Il ne me manque qu'un sou pour être prince. Mais je pêche par là. » Eh oui c'est bien là que le bât blesse !

Face à la nécessité de trouver de l'argent au plus vite, pour revenir s'installer définitivement sur ses terres, il revient en France le 6 août. Arrivé à Marseille il est retenu pour une mise en « quarantaine » au lazaret, puis il part à Mâcon assister au conseil général, ne s'y attarde pas et dès les premiers jours de septembre il est à Paris. Le 11 il part à Londres chercher des capitaux pour ses terres en Asie. Mauvais calcul, il n'y a personne : « Tout le monde est à la chasse au renard, sans exception. Banques et portes fermées. » (Lettre à Charles Rolland fin septembre.) Et à la même date, il avoue à Alfred d'Orsay à quel point il est déçu : « Je ne crois plus ni aux Anglais, ni aux Américains, ni aux Français. Je ne crois qu'aux créanciers. »

C'est triste et malade qu'il revient en France mais, avec son optimisme constant, il continue à croire à sa bonne étoile et fonde « l'espoir [...] d'y trouver en partie, dans le courant de l'automne, les fonds nécessaires à [son] exploitation de terres en Orient. » (Lettre à Ph. Beaune le 1 octobre 1850).

Pourtant, malgré tout son acharnement, les capitaux n'arrivent pas. Il finit par avoir besoin de soutien moral et c'est auprès d'Edouard Dubois (selon toute vraisemblance quant au destinataire d'après Christian Croisille) qu'il se tourne : « Ne me démoralisez pas au milieu d'une lutte impossible. J'ai besoin de plus que mes forces, et le découragement en enlève plus de la moitié. » (Lettre datée du 14 novembre 1850). Le 11 août il lui avait déjà écrit dans ce sens : « Il faut soulever l'homme qui nage, non lui peser sur l'épaule. Je sais assez mes difficultés. Si je me livrais à leur contemplation, elles deviendraient des impossibilités. Vous qui m'aidez tant de la main et du cœur, aidez-moi de la voix aussi. ! » Connaissant bien Lamartine, cet ami fidèle avait essayé une fois de le conseiller, ce qui sur le moment n'avait pas été du goût du poète.

### **La politique.**

Sur le plan politique, Lamartine n'est pas un homme fini, bien que l'année 1849 ait mal commencé puisqu'à l'occasion de l'élection à l'Assemblée Législative il n'est pas élu, comme on l'apprend dans *La Presse* du 20 mai 1849 : « En avril 1848, M. de Lamartine était élu aux acclamations de la France entière par dix départements [...] ; ces dix départements lui donnaient plus de deux millions de suffrages ; en mai 1849, M. de Lamartine n'est pas même nommé par le département qui s'enorgueillira dans l'histoire de l'avoir vu naître ! »

Par contre, en juillet, à l'occasion des élections complémentaires, Lamartine se présente dans cinq départements. Par *Le Constitutionnel* du 07 juillet 1849 on sait que : « ... Dans le Loiret, cette candidature est acceptée par toutes les opinions, dont aucune n'a cherché à susciter un concurrent à M. de Lamartine, à l'exception des socialistes les plus avancés, qui lui opposent M. Madier de Montjau. »

Cette fois Lamartine est élu dans le département de Saône et Loire. Il choisit pourtant le Loiret qui a voté pour lui à l'unanimité. Cependant, malgré toute sa reconnaissance envers ses électeurs, il ne peut se rendre dans le Loiret et leur écrit : « Mon cœur me commandait, aussitôt après les élections, d'aller à Orléans, à Gien, à Pithiviers dans tous les chefs-lieux de vos arrondissements, remercier le département de l'honneur que j'en ai reçu, et constater ma reconnaissance et mon zèle en retour de l'adoption politique dont j'ai été l'objet parmi vous. [...] L'indisposition prolongée et obstinée qui me retient depuis six semaines hors de l'Assemblée nationale, et qui n'est pas dissipée encore, ne m'a pas permis d'accomplir ce devoir. Je serai dans l'impuissance de me livrer aux courses, aux entretiens, aux études même rapides qu'exigerait ma présence dans un pays nouveau à visiter. [...]

Ce n'est donc qu'à mon retour qu'il me sera possible de vous exprimer ma reconnaissance et un dévouement qui ne vous manquera pas un seul jour de ma vie politique ; tant que vous daignerez me continuer le glorieux mandat de représentant du Loiret. J'avais besoin de vous le dire ; si vous ne me voyez encore, ni à mon poste, ni parmi vous, n'accusez pas mon patriotisme, encore moins mon cœur : je n'aurais pas accepté moi-même d'autre excuse que l'impossibilité. Lamartine » (*La Presse* du 18 août 1849).

Son absence à l'Assemblée se prolongeant, Lamartine sent un certain mécontentement chez ses électeurs. Ce qui, par souci d'honnêteté, l'amène à écrire à nouveau au *Journal du Loiret*, proposant sa démission si cette absence devait se poursuivre : « Je sens que ce serait abuser de la confiance et du mandat de vos concitoyens que de laisser plus longtemps sa représentation incomplète. Soyez donc assez obligeant pour leur faire connaître que si, d'ici à trois semaines au plus, il n'y a pas d'amélioration dans ma situation, je croirai de mon devoir de donner ma démission d'une fonction que j'occupe sans la remplir, et de n'emporter du Loiret que l'éternelle reconnaissance pour son mandat, et le regret douloureux d'avoir été forcé de le résigner. » (Lettre reproduite dans divers journaux comme *La Presse* et *Le Constitutionnel* le 29 novembre 1849).

En août 1850, lorsque Lamartine revient de son voyage en Orient, il apprend qu'il est nommé à l'unanimité Président du Conseil général de Saône-et-Loire. Se rendant à Mâcon pour présider la session, il est acclamé dans les villages, les auberges qu'il traverse, ce qui le ravit. Il ne peut s'empêcher d'en décrire l'atmosphère dans ses lettres : « C'est un vrai délire sur tout mon passage, depuis Nîmes où j'ai été reconnu. » (lettre à E. Dubois entre le 19 et le 22 août 1850) ou à Adolphe de Circourt le 25 août 1850 : « Je viens de parcourir en poste cent cinquante lieues de pays intérieur, Rhône, Gard, Lozère, Loire, Haute-Loire, etc... je n'ai pas pu relayer une seule fois dans un hameau ou dans une ville sans avoir un rassemblement autour de mes roues et sans partir aux cris unanimes de Vive Lamartine et la République honnête. »

Mais sa vie politique ralentit. Ses soucis financiers, les travaux littéraires qui occupent de plus en plus son temps et ses accès de rhumatismes l'empêchent souvent de se rendre à l'Assemblée. En 1851 la politique est en train de changer et le climat entre le prince Président et l'Assemblée devient tendu.

Dès le mois de novembre, alors que la situation devient catastrophique, il ne peut quitter son lit, « il est en ce moment excessivement souffrant par suite d'un rhumatisme aigu, dont il a été attaqué il y a bientôt quinze jours. Voilà plus d'une semaine que le malade n'a pas quitté le lit, et le moindre mouvement lui cause des douleurs insupportables. M. de Lamartine est d'autant plus contrarié de cette grave indisposition, qu'il craint beaucoup de ne pouvoir se rendre à Paris à l'époque de la réunion de l'Assemblée nationale, comme c'était son intention. » (Bourgogne – *Le Constitutionnel* du 31 octobre 1851).

Le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, du 2 décembre 1851 mettra fin définitivement à sa carrière politique. Il remet ses mandats de député et de conseiller général.

### **Le galérien de plume.**

Il ne lui reste plus, à ce moment, que son travail littéraire. A la lecture des lettres que Lamartine écrit à ses amis, et à sa nièce Valentine, nous pouvons imaginer ce que représente le travail colossal qu'il s'impose.

« Je travaille comme un galérien de plume » (à son ami Ch. Rolland le 27 décembre 1850)

A sa nièce, il détaille ce qu'est sa vie : « 30 pages par jour, les journaux, *Le Conseiller*, la Chambre, l'argent à chercher, à payer, à ajourner, les lettres, la maladie, la lassitude de tout ». (Le 31 janvier 1851).

Puis le 9 mars « Je veux vous écrire tous les matins, et puis mes dix pages d'histoire me rompent le cœur et les yeux et la main, puis vient la foule, puis viennent les lettres, puis la migraine, puis la Chambre, je rentre accablé et je dis : demain. »

A son ami Ed. Dubois : « Plaignez un homme qui en est à son 4<sup>ème</sup> volume d'*Histoire de la Restauration* en quatre mois et a 3 journaux sur le corps et 1 million de dettes et qui tient coup. (*sic*) » (juillet 1851).

Cuvillier-Fleury dans ses remarques sur *l'Histoire de la Restauration*, comme on l'a vu plus haut, constate très justement qu' « il y a impossibilité à ce que l'auteur des *Méditations*, qui fait aujourd'hui une revue politique mensuelle, un journal politique quotidien, qui réimprime ses œuvres complètes et les commente [...], qui écrit ses *Confidences*, qui écrit des romans, le tout à la fois, ait encore le temps matériel, je ne dis pas d'écrire une histoire, ce n'est pas là la difficulté, mais de savoir pertinemment l'histoire qu'il écrit. »

Heureusement, dans cette lourde tâche, il a la chance de bénéficier à la fois du concours et du soutien de ses amis, surtout de Marianne qui l'aide sans relâche et à qui il laisse le soin de relire et de corriger ses écrits, mis à

part les articles politiques qu'il corrige lui-même ; par contre comme il travaille facilement et vite, talonné par ses besoins urgents de trouver de l'argent, la pauvre Marianne peine à le suivre. Elle sera secondée à partir de 1855 quand la nièce du poète rejoindra le foyer Lamartine.

A l'automne 1850 Lamartine est encore à Monceau. C'est la difficile période où il doit payer ses créanciers. Or, les capitaux tant espérés pour sa concession ne rentrent pas, d'ailleurs « rien ne rentre ». Il se laisse aller à un moment de désespoir. Or, comment un poète tel que Lamartine peut-il mieux exprimer ses sentiments qu'en écrivant des vers ? C'est ainsi qu'un soir il improvise « quelques tristes strophes arrachés ce matin aux fibres viriles du cœur entre deux plus tristes préoccupations » (lettre à A. Orsay le 4 novembre 1850). Ce sont les fameuses *Stances au comte d'Orsay* dont Charles Alexandre raconte les détails dans ses *Souvenirs*.

Dans un long article dans *La Presse* du 10 novembre 1850, Arthur de la Guéronnière présente ces stances, sous ce titre : « Le Buste de M. de Lamartine, vers à M. le Comte d'Orsay », et fait l'éloge des deux artistes : « L'un a une belle page en vers, l'autre a une belle page en marbre. »

Si Lamartine se laisse aller à cet accès de désespoir comme il le confie à E. Dubois, dans une lettre très poignante : « Mais qui donc a fait des efforts comparables aux miens pour liquider, vendre [...] Est-ce que les affiches ont manqué ? Est-ce que les journaux se sont tus ? Est-ce que je n'ai pas tenté toutes les voies ? Est-ce que je n'ai pas été jusqu'à Londres offrir Monceau et Milly ? ... » (14 novembre 1850), il n'en reste pas moins un travailleur forcené, d'un optimisme à toutes épreuves comme en témoigne sa lettre à son ami Charles Rolland : « J'ai des ennuis, des difficultés, mais je travaille dix heures par jour et par nuit, et je vais aborder, sain et sauf, à force de rame, en 1852 et 1853. Pendant ce temps, l'Asie donnera. J'en ai des augures très bons, sinon certains. »

### **Le coup d'état du 2 Décembre 1851**

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851, dont les événements ont « affligé » mais non pas « surpris » Lamartine met non seulement fin à sa vie politique (il n'est plus député, ni conseiller général) mais le prive surtout de ses ressources principales : les journaux : « Toutes mes sources de travail viennent de se fermer en trois jours : « *Le Pays*, *Le Conseiller du Peuple* etc. en tout 200 000 francs. » (Lettre à Claude Augustin Lacroix le 16 décembre 1851 de (s)on lit). Ce qui le contraint à une démarche des plus désagréables pour lui : écrire une longue lettre à ses créanciers pour leur avouer qu'il ne peut s'acquitter des engagements qu'il a pris avec eux et leur demander un délai d'un an pour « le remboursement du capital ou des billets que je vous dois, en servant bien exactement les intérêts... » et leur « déclarer que, dans le cas où ce délai ne pourrait m'être accordé par vous ou vos ayants droit, je me soumetts sans murmure et sans opposition aux poursuites, offrant en homme d'honneur mes meubles et immeubles sans exception aux saisies et ventes qui pourraient être la juste conséquence de mon impuissance involontaire de rembourser en même temps les capitaux. »

Il ajoute qu'il ne « doute pas qu'en transformant en quelques mois [s]es travaux purement littéraires » il ne se « rouvre des sources abondantes de capital et de revenu qui [lui] permettent avant la fin de l'année de faire honneur à [s]es engagements de toute nature. » (12 décembre 1851).

Effectivement, Lamartine n'est pas un homme qu'on abat facilement, même au fond de son lit. Sitôt les nouvelles du coup d'Etat reçues, il compte aller à Paris s'occuper de ses affaires et « rouvrir des sources de travail littéraire ».

Pour lui le combat n'est pas terminé, la lutte continue. Il a déjà des projets.

### **II – De 1852 à 1863 : « Quel métier de galérien, dont le boulet est la plume. »**

Lamartine ne perd pas de temps et aussitôt remis de ses ennuis de santé qui l'avaient cloué au lit depuis novembre 1851, il part à Paris pour réaliser son nouveau projet : fonder, à la place du *Conseiller du peuple*, un journal mensuel, non politique et purement historique : *Le Civilisateur* - « histoire de l'humanité par les grands hommes », et dès le 22 janvier 1852 les principaux journaux comme *La Presse*, *Le Constitutionnel*, *Le Journal des débats* et *Le Siècle* annoncent la parution prochaine de ce journal qui « s'adresse au père de famille, à la mère, aux enfants [...] pour l'instruction historique de la jeunesse et des classes populaires. »

Lamartine se démène pour élargir la publicité du journal, cherche personnellement tous les moyens de propagation, notamment auprès des libraires, pour recueillir des abonnements, s'adresse à ses amis de province

et trouve auprès de certains un appui appréciable, témoin cette lettre que Léon de la Sicotière lui adresse d'Alençon le 23 février 1852 : « Je lirai *Le Civilisateur*, comme j'ai lu *Le Conseiller* et *Les Foyers du peuple*, [...] avec une vive sympathie, avec une admiration reconnaissante. Aujourd'hui plus que jamais notre pauvre pays a besoin que votre voix chère et puissante le réveille de sa torpeur et le ressuscite aux idées de justice et de liberté. [...] Nos petits journaux publieront avec empressement l'apparition du *Civilisateur*. »

Malgré tout il doit se débattre au milieu d'imbroglies car n'ayant pas un sou vaillant, il ne peut compter que sur ses abonnements. Seulement le gouvernement, qui censure la presse depuis le coup d'État, lui fait quelques difficultés, l'obligeant à retarder la parution du premier numéro, et à demander un délai auprès de ses créanciers pour s'acquitter de ses engagements. Passées ces quelques frayeurs, le premier numéro du *Civilisateur* paraît enfin le 15 mars 1852 avec une biographie de Jeanne d'Arc.

Malheureusement ce journal mensuel ne remporte pas le succès escompté et Lamartine doit avouer à sa nièce qu'il regrette d'avoir entrepris cette « affaire », qui « ne veut se décider ni à vivre, ni à mourir » et le « tient dans une anxiété qui [lui] fait un mal affreux aux nerfs [...]. Je péris, de bourse et de corps. Je ne suis plus que l'ombre de moi-même. J'ai vieilli de cinquante ans en trois mois. » (Jour de Pâques 1852). Malgré tous ses efforts, *le Civilisateur* ne durera pas plus de deux ans et pour finir Mirès rachètera la propriété du journal pour dix ans.

C'est à ce moment que Lamartine doit quitter le Faubourg Saint-Germain et son appartement de la rue de l'Université pour s'installer sur la rive droite, au 43 rue de la Ville-l'Évêque, une maison autrement plus modeste qui devient en même temps un entrepôt pour les numéros du *Civilisateur*. Ses visiteurs sont désormais les amis fidèles, les libraires et les clients. Dans ce nouveau contexte il va écrire des pages et des pages, continuellement, inlassablement. Et faire des acrobaties pour trouver de nouvelles idées pour payer ses dettes.

Après son *Histoire de la Restauration*, Lamartine s'attèle à une autre histoire, celle de l'Assemblée Constituante, qui paraîtra d'abord en feuilleton dans *Le Siècle* qui en a acquis la propriété exclusive. Ce journal ne tarit pas d'éloges avant même la parution de « l'œuvre immense » et parle d'une « composition, où l'écrivain présente une série de tableaux presque surhumains et redonne la vie à tout un monde d'événements [...] et réussit au-delà des espérances de ses plus sincères admirateurs. » (23 avril 1853).

Lamartine, qui écrit sans répit, prend un certain plaisir à poursuivre avec *l'Histoire de la Turquie* puisqu'il n'hésite pas à ajouter deux volumes aux six annoncés par *Le Constitutionnel*. Voici ce qu'il écrit à Mirès : « Grâce à un travail non interrompu et à l'abondance de précieux documents, j'ai terminé, et au-delà, les cinq premiers volumes de *l'Histoire de la Turquie* sur six volumes que je vous ai promis. La matière est si riche, et les négociations diplomatiques du dernier règne sont si neuves, que je vous propose, pour la perfection relative de l'ouvrage, deux volumes de plus. ». Mirès lui répond de façon un peu piquante que ces deux volumes que « Lamartine a jugé nécessaires à l'achèvement de son Histoire nous imposent un sacrifice considérable. » Ces deux lettres figureront dans la publicité du *Constitutionnel*.

Le journal ayant acquis la propriété de cet ouvrage, Mirès compte le faire paraître « par fragments » ce qui irrite profondément Lamartine qui réagit énergiquement en lui adressant une lettre de protestation le 27 juin 1854, lui rappelant « qu'il avait été dit verbalement que, dans l'intérêt de votre bonne propriété comme dans celui de mon *Histoire*, elle ne paraîtrait qu'en larges citations, de temps en temps, et nullement en feuilletons continus... » pour conclure sur un ton qui dénote un réel mécontentement : « Cela dit, et dit avec conscience, je me lave les mains de la perte du livre et de son produit ».

Enfin un compromis sera trouvé : on offrira les huit volumes gratuitement aux abonnés du *Constitutionnel*.

Lamartine poursuit avec une *Histoire de la Russie* chez Perrotin en 1855 et des *Notes sur mes lectures* dans *Le Siècle*.

## Le Cours familial de littérature

Malgré toute cette production dans un temps record, compte tenu de la quantité de travail qu'il s'est imposé, il prépare un nouveau et grand projet : le *Cours familial de littérature* qui devra paraître sous forme d'« entretiens de l'écrivain avec le lecteur », une fois par mois.

Et il se sert bien sûr de la presse pour en diffuser la publicité avant la parution du premier numéro qui doit avoir lieu en mars 1856. Pour financer le coût de la publication il a encore besoin d'adhésions ; aussi dès janvier, les journaux commencent ce qu'on appellerait de nos jours une campagne de lancement pour encourager le public à s'abonner « dès aujourd'hui pour éviter tout retard dans l'envoi. » « L'ouvrage est écrit par M. de Lamartine seul. Il est publié et administré par lui seul. »

Ses amis se mobilisent et donnent le meilleur d'eux-mêmes pour présenter ce *Cours familial* :

- Victor de Laprade dans *Le Siècle* du 15 février 1856 écrit un véritable plaidoyer pour son ami Lamartine.

- Edmond Texier, toujours dans *Le Siècle*, Eugène Pelletan et Paul de Saint Victor dans *La Presse*, Cuvillier Fleury dans le *Journal des débats*, mettent toute leur ardeur à le soutenir.

- En province le *Courrier de Saône et Loire*, *l'Écho Rochelais*, la *Feuille de Provins* ou le *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire* publient à leur tour l'annonce de l'ouvrage.

Edmond Texier voulant trop bien faire commet quelque maladresse en expliquant, dans sa chronique hebdomadaire, que dans le premier entretien Lamartine « a été forcé de nous révéler toutes ses misères, toutes ses souffrances, toutes ses douleurs, [...] toute sa pauvreté » et dans un élan généreux, il invite les lecteurs à devenir des souscripteurs : « ...devenez tous les souscripteurs de ce *Cours familial de littérature*, qui doit être lu par le monde entier. Ne voyez-vous pas que c'est l'effort suprême ! [...] la dernière planche de salut de l'illustre écrivain ? » (*Le Siècle* du 16 mars 1856).

Sitôt instruit par L. J. Havin, Lamartine s'empresse d'écrire à E. de Girardin pour lui dire « Merci, merci. Mais arrêtez, arrêtez ! [...] Des encouragements à l'abonnement littéraire, oui [...] Mais ainsi et comme souscription nationale à des besoins, non. » (Mars 1856).

*La Presse* de son côté, s'adresse le 4 avril 1856 : «...Aux amis de la littérature française - Pour la souscription- au *Cours familial de littérature*, par M. de Lamartine. Nous faisons un acte inusité : Nous nous constituons en commission de publicité officielle ; nous nous donnons pour mandat de faire connaître à tous les amis des lettres l'œuvre de notre plus illustre écrivain, de notre grand poète, et de provoquer, autant qu'il est en nous, des souscriptions d'abonnement à son *Cours familial de littérature*. » Ce texte sera reproduit par tous les organes de presse. Mais cet appel tombe malheureusement au mauvais moment car une autre souscription nationale est lancée en juin en faveur des victimes des inondations dues à une crue exceptionnelle de la Loire. La réaction du *Figaro* ne se fait pas attendre. Dans son édition du 8 juin il se moque de la souscription « pour racheter à ce pauvre M. de Lamartine les chenets de ses pères [...] ajoutant que des « infortunes aussi intéressantes que celle du grand poète – dont les chenets coûtent si cher ! – vont malheureusement faire grand tort à la sébile qu'il tend lamentablement au public ». Cela génère une véritable polémique. Cette querelle que le *Tintamarre*, dans son édition du 13 juillet 1856, qualifie de « tempête » durera quelques semaines. Et toujours narquois le *Figaro* donne quelques conseils à Lamartine pour faire des économies. A propos de la circulaire que celui-ci envoie à ses abonnés sous enveloppe, il lui fait remarquer que « l'enveloppe augmente les frais généraux de 18.00 fr. - l'envoi sous-bande, ne coûtant que 2.000 frs. « Ô poète, argent économisé, argent gagné... ».

Cependant, si le démarrage du *Cours familial* est bon, il reste largement insuffisant. Les frais énormes de publicité et d'exploitation, ajoutés aux vendanges pitoyables, nécessitent des abonnements considérables. Lamartine essaie bien du côté des États-Unis en y envoyant J.B. Desplaces, mais ce voyage lui coûte cher sans lui rapporter les abonnés espérés.

A la fin de l'année 1856, il est obligé de garder le lit pendant deux mois à cause d'une de ces crises de rhumatisme devenues chroniques et de plus en plus douloureuses. Pour avoir un aperçu de sa force d'âme, lisons ce qu'il écrit à Pierre-Jean de Béranger le 20 octobre 1856 :

« J'ai été deux mois au lit pendant ces deux mois, j'ai écrit ce que vous lisez et deux volumes en sus que vous ne lirez pas. J'en commence un autre de 500 pages le 1<sup>er</sup> novembre. Quel métier de galérien, dont le boulet est la plume, hélas ! bien lourde, quoique légère. »

Lamartine n'aura de cesse d'écrire pour ces entretiens. Ils paraîtront jusqu'à sa mort, et même au-delà, tant il les aura préparé d'avance. Ecrits aussi divers que possible puisqu'il abordera tous les sujets : histoire, biographie, critique littéraire... selon son inspiration. Il parlera de lui, de ses espoirs et de ses déceptions et c'est en 1857 que le public découvrira *La Vigne et la Maison*. Ce « magistral coup d'archet » d'après Michelet.

### De la loterie à la souscription nationale.

Si le lancement de ces entretiens du Cours Familier se passe bien, l'année 1858 par contre commence très mal pour Lamartine qui se voit attaquer par sept colonnes d'injures dans *L'Univers*, à la suite d'une épître en vers qu'il avait écrite à Alphonse Karr et publiée dans *Le Siècle*. Louis Veillot, qui dirige *L'Univers*, s'en prend à eux, ainsi qu'à tous les gens de lettres en général, les accusant de « mercantilisme littéraire ». « La célébrité, en France, a le malheur de vieillir assez vite, elle a le défaut de ne pas vouloir vieillir du tout, elle y ajoute en général le vice d'aimer beaucoup l'argent... » (1<sup>er</sup> janvier 1858).

A ce « cornet d'injures comme cadeau de premier de l'an » (Ed. Texier dans *Le Siècle* du 10 janvier), s'ajoute une forte grippe qui empêche Lamartine de se rendre à Paris. Le *Cours familial de Littérature* est aussitôt suspendu creusant un peu plus l'abîme de ses dettes.

Écoutons-le confier à ses amis sa sinistre situation :

« Je suis au cœur des angoisses. Je finis cette semaine de payer mon million. Il ne me reste que le travail et l'espérance. » (A Ch. Rolland – Monceau, 21 janvier 1858.)

« J'arrive achevé, fini, ruiné, anéanti ! Onze cent mille francs payés cette année, quatre cent mille perdus sur les vins, empruntés pour payer le million, trois cent mille manquant à Paris, et six cent mille à payer en 1858, font une masse en déficit de deux millions et plus, sous laquelle je succombe enfin... » (A Ch. De Chamborant de Périssat le 11 février 1858).

« ... je suis anéanti, enseveli, disparu ! Un tremblement de terre me secoue. Vous ne reverrez plus ni Monceau, ni Saint-Point, ni vestiges. Je m'occupe au sauvetage de mes créanciers. [...]

Cela a été soudain, fatal, imprévu comme les catastrophes. Sombrier en belle mer et sous le ciel pur ! » (A J-B. Desplace, Monceau le 11 février 1858.)

« ... Quant à moi, le *consummatum est* est prononcé par le destin. Après mes énormes paiements accomplis, les désastres d'affaires surviennent. Je n'ai plus de force pour les soulever, et, à moins que le travail ne me sauve encore, nous sommes perdus sans retour. Monceau et même Saint-Point sont en vente. Je livre ma dépouille, Dieu fasse le reste. » (A V. de Laprade, 13 février 1858).

A ces cris de détresse la réaction ne se fait pas attendre. Ses amis mâconnais se réunissent en comité pour lui venir en aide et lui proposer de vendre ses terres par voie de loterie, proposant un plan d'acquisition et de revente par le comité mâconnais.

Touché par ce geste amical Lamartine accepte tout : « Faites donc [...] je ratifie tout ; soyez mon conseil de famille. [...] Mes domaines seront désormais dans vos cœurs.... » (Lettre aux membres du comité mâconnais, Monceau, 16 février 1858).

A peine quelques jours plus tard, le 28 février précisément, *Le Mémorial de la Loire et de la Haute Loire* fait paraître l'annonce suivante :

« Voici une bien triste nouvelle : M. de Lamartine, qui s'était condamné, depuis quelques années, à un travail surhumain, pour tâcher de sauver ses biens patrimoniaux des serres de ses créanciers, se voit enfin vaincu ; le malheur a été encore plus grand que son courage, et il se dispose, en ce moment, à quitter, pour ne plus jamais

y revenir, Saint-Point, Monceau et cette poétique terre de Milly, qui lui a inspiré, en des jours plus heureux, ses plus beaux vers. Ces trois terres qui se touchent, et où M. de Lamartine avait vécu pendant si longtemps, vont être mises en vente : aujourd'hui, le grand artiste n'a plus de toit paternel, et il ne pourra plus s'écrier comme autrefois : Ô terre de Milly ! Vous cacherez mes cendres. » Lamartine décrit, de son lit, à Armand-Gilbert Le Chevalier, l'élan unanime des Mâconnais pour lui venir en aide « ... il y a un mouvement de la ville et de la contrée, un véritable tremblement des cœurs qui m'attendrit et qui honore l'âme de ce pays. Il s'est formé spontanément, en un instant, unanimement : légitimistes, républicains, noblesse, bourgeoisie, paysans, un comité pour la liquidation des dettes et pour la vente des terres de M. de Lamartine. [...] Ce désir unanime est poussé à ce que l'on dit jusqu'à une passion publique. Mes ennemis mêmes signent. C'est beau. » (17 février 1858).

Et toute la presse locale et parisienne d'annoncer que Lamartine a pris la résolution de vendre ses propriétés pour liquider ses dettes par voie de loterie et diffuse en même temps la lettre donnant son accord.

Seulement voilà, pour une loterie nationale il faut une autorisation expresse du gouvernement impérial. Or, celle-ci n'est pas accordée. Il ne lui reste plus que le dernier espoir : la souscription sur le plan national.

Aussitôt, une députation du comité de Mâcon se déplace pour aller demander au général Espinasse, ministre de l'intérieur et de la sûreté générale, l'autorisation d'ouvrir une souscription « sympathique » en faveur de leur illustre compatriote. Le 29 mars *La Presse* et *Le Constitutionnel*, suivis par les autres journaux, publient sa réponse : « Paris, le 22 mars 1858 – Messieurs, J'ai eu l'honneur de communiquer à l'empereur l'objet de la visite que vous m'avez faite hier. Sa Majesté est profondément touchée de la situation dans laquelle se trouve M. de Lamartine, profondément convaincue qu'il est de l'honneur de la France de ne pas laisser cette situation s'aggraver en se prolongeant. [...] J'autorise la souscription dont vous prenez noblement l'initiative, messieurs, et je suis heureux de vous annoncer que l'empereur veut y inscrire le premier son nom. ... ».

### **La souscription nationale**

Lamartine suit de près la liste des souscripteurs que les journaux diffusent ; ainsi apprend-on que « l'Académie de Mâcon a décidé, dans sa séance du 29 avril, qu'elle concourrait à cette souscription pour une somme de 1.000 francs. » Plus surprenant, *Le Siècle* communique un article du journal *La Sentinelle du Jura* à qui le maire de la ville de Morez avait adressé une nombreuse liste de souscriptions, soulignant que ses habitants « n'ont point oublié que M. de Lamartine est en quelque sorte leur compatriote. C'est en effet dans leur ville que M. Louis-François de Lamartine, son aïeul, chevalier, seigneur de Montceau, près Mâcon, capitaine au régiment d'Orléans, épousa le 25 août 1749, Jeanne Eugénie Dronier de Prat [...] Le père et l'oncle de M. de Lamartine ont vécu longtemps au milieu des populations de nos montagnes, créant des établissements industriels, les faisant valoir eux-mêmes, et occupant une multitude d'ouvriers, auxquels ils servaient de pères. Puisse l'exemple de Morez être imité dans tout notre département, sur lequel rejaillit d'une manière plus spéciale la gloire littéraire de M. de Lamartine, puisque c'est dans nos montagnes que se trouve le berceau de la famille du grand poète. » (22 juillet 1858).

Les éloges de ses amis, Ernest Legouvé en tête, sont publiés pour encourager la souscription.

Des comités naissent un peu partout.

Mais à côté de ceux-ci quelques articles injurieux, comme celui paru dans une revue anglaise le *Saturday Review* qui se dit contre la souscription, reprochent à Lamartine d'avoir dissipé des fortunes fabuleuses. Ce à quoi celui-ci se fait un devoir de répondre par une longue lettre adressée au directeur de ce *Saturday Review* qu'il fait insérer dans plusieurs journaux dont *L'Univers* le 11 juillet 1858. Cette lettre, selon Lamartine lui-même, « a fait le tonnerre ; elle est imprimée à six millions d'exemplaires et cela ne suffira pas ». (Lettre à E. Dubois le 3 août 1858).

Lamartine continue de suivre l'évolution de cette souscription et travaille avec la même foi qu'il met dans chacun de ses nouveaux projets. « Ainsi je ne désespère pas. L'espérance est le mobile de l'activité. Je travaille

sous toutes les formes. » (À Ed. Dubois le 3 août 58). « J'ai préparé un beau plan de campagne [...] Nous nous en tirerons. » (À A. Dumesnil le 8 août 1858).

Cependant son enthousiasme est vite sapé par l'attitude du Conseil général de Saône-et-Loire, qui lors de sa session ordinaire en août, ne mentionne même pas la souscription lancée. La pilule est dure à avaler pour Lamartine qui rappelle les services qu'il a rendus au département et toute son amertume s'exprime dans sa correspondance :

-« Quand je vois le Conseil général de mon propre département, présidé pendant vingt ans par moi, [...] département que j'ai été assez heureux pour doter de deux chemins de fer et d'établissements lucratifs dont le revenu se compte par millions, quand je vois, dis-je, cette réunion de collègues et d'anciens amis rougir de mon nom et le passer sous silence... » (À E. Pelletan, le 24 septembre 1858).

-« Les tristes occupations d'un homme qui démeuble son foyer, qui coupe les arbres de son jardin et qui vend jusqu'à ses livres pour subvenir à l'odieux abandon de son pays... » (À Eugène Bazin, le 10 octobre 1858).

A la fin de cette humiliante année, qui ne lui a rapporté que d'infimes résultats, Lamartine est aux abois. Mais il y croit encore pour peu que le comité veuille bien l'aider. Alors, à sa demande, une réunion présidée par Alexis Vavin, a lieu le 15 novembre à l'Hôtel du Louvre, à l'issue de laquelle les membres du comité déclarent que la souscription continuera et qu'un nouvel appel au pays sera à nouveau lancé.

Les journaux s'en font aussitôt l'écho et Lamartine, qui compte toujours sur ses abonnés au *Cours familial*, cherche à rassurer ses lecteurs qui auraient pu croire à une cessation de son travail. En même temps qu'il reprend ses entretiens, il leur adresse une « explication franche » que *La Presse* publie le 7 décembre 1858. Dans ce long exposé il avoue que son « seul patrimoine au soleil, aujourd'hui, c'est [sa] plume. Me l'enlever, ce serait m'enlever l'outil de mon honneur, l'instrument de ma libération. » Propos que le *Figaro*, toujours aussi mordant, se fait un plaisir de reprendre : « Le mot a très bien pris. Aujourd'hui, on demande une plume à son domestique en ces termes : « Apportez-moi l'outil de mon honneur. » (13 janvier 1859).

Heureusement, ces explications donnent un regain d'énergie à la souscription et l'on apprend par le *Courrier de Saône et Loire* que « les recettes se régularisent et s'élèvent à 7 ou 800 fr. par jour. Les femmes surtout multiplient leurs offrandes ; beaucoup demandent qu'on ne leur accuse pas réception de l'argent envoyé, parce qu'elles ont agi à l'insu de leurs maris.» (19 mars 1859).

Mais lorsque Lamartine apprend qu'une certaine demoiselle Martin, de l'Aigle, lui lègue sa fortune qui s'élève à environ 200.000 frs., alors qu'elle a des parents proches, il la refuse. Geste très honorable de sa part, mais pas forcément bien compris par certains.

De même qu'il refuse l'offre que lui fait Napoléon III, par l'intermédiaire de La Guéronnière, pour mettre un terme à ses dettes. « J'aime mieux le travail, la misère et l'honneur. » (Lettre à H. Boussin en mars 1859.)

Il y a dans cette situation beaucoup d'incompréhensions :

Incompréhension - amplifiée par des calomnies et les médisances - de la part d'un certain public qui commence à se lasser et ne comprend pas qu'avec tous ses biens, Lamartine se sente obligé de s'abaisser à faire appel à toute la France pour l'aider à payer ses dettes, surtout s'il refuse les legs qu'on lui offre.

Et incompréhension de la part de Lamartine qui s'attendait à la reconnaissance de son pays en souvenir de son action en 1848 « ...que la France est sourde à celui qui s'est tant dévoué corps et biens pour elle ! » (Lettre à S. de Meissonnier, février 1859).

Enfin, déçu par ces rentrées d'argent toujours insuffisantes, un contexte politique devenu difficile à cause de la guerre d'Italie, des injures qui le déshonorent... Lamartine vit une situation insoutenable. Il finit par demander la dissolution du comité pour la souscription nationale. Le choc est difficile à supporter. Ainsi, profondément humilié et mortifié Lamartine a besoin de s'épancher dans sa correspondance :

-« Je pars dans le désespoir, descendu au fond du malheur... » (Lettre à Miss Blake – 3 août 1859).

-« ... je succombe aux chagrins et aux humiliations d'une situation où la France, qui saura me rendre justice un jour, n'a voulu voir qu'une bonne occasion d'outrage. Je suis très malade et je touche au naufrage complet. » (Lettre à Jules Forest – 8 octobre 1859).

-« Le chagrin m'a enfin tué. Je meurs brouillé avec l'espèce humaine... » (Lettre à A.J.H Valette – 19 novembre 1859).

Pour ne citer que quelques lettres ... !

Mais il n'oublie pas de préciser que « la souscription amicale et personnelle reste ouverte ». (Lettre à Tilloy – 25 mai 1859).

### Publication de ses œuvres complètes

Néanmoins il accepte la maison de campagne que la Ville de Paris lui accorde dans le bois de Boulogne même s'il ne l'occupe pas tout de suite et reste rue de la Ville-l'Evêque. Et comme il faut malgré tout encore et encore des rentrées d'argent, il continue son *Cours familial de littérature* et conçoit une fois de plus un nouveau projet : publier lui-même ses « œuvres complètes. » Les journaux qui l'ont toujours soutenu lancent à grand frais cette annonce dès le 15 mars 1860 : « *Œuvres complètes de Lamartine - publiées ou inédites* – Edition personnelle, définitive, unique - Par souscription » exposant les motifs qui ont « déterminé M. de Lamartine, à consacrer ses laborieuses années à ce travail... » . Expliquant aussi que la situation désastreuse du poète a amené ses amis et « les libraires, propriétaires temporaires de ses œuvres [...] à concourir [...] à cette œuvre ; ils lui ont remis pendant sa vie, ou pendant dix ans en cas de mort, la possession de tout ce qu'il a publié jusqu'ici en poésie ou en prose. » Lamartine y ajoutera des œuvres entièrement inédites.

Le 27 avril paraît la préface générale dans laquelle une fois de plus Lamartine se justifie et précise que « ne pouvant pas vendre de la terre, [il] vend de l'amour-propre », et alors que cela ne fait qu'un mois que la souscription pour ses œuvres est lancée, avec son optimisme inaltérable il croit que cette affaire va déjà très bien et « en quatre ans payera ma rançon à ce vilain monde. » (Lettre à A. Karr, 13 avril 1860)

Sa ressource d'optimisme, on le voit, est inépuisable ! Mais ce n'est qu'un optimisme attisé par la nouveauté du projet car ce ne sont pas quelques abonnements qui peuvent sauver sa situation, surtout quand ceux-ci diminuent, ou cessent quand il est malade. Or, justement au cours de l'été suivant, une crise de rhumatisme aiguë l'immobilise pendant plusieurs semaines.

Mais il y a bien plus grave. A la fin de l'année, alors qu'ils sont à Saint-Point, sa femme puis sa nièce, tombent gravement malades. Laissons Lamartine résumer, dans une lettre bouleversante à son ami Ed. Dubois, la situation dans laquelle il se débat, « Ma femme à l'agonie pendant vingt-huit jours, mieux. Valentine, l'âme de la maison, à l'extrémité, vingt-trois jours, moins mal, mais pas encore sauvée. Notre excellent ami et médecin Pascal mort en soignant ces deux malades. La femme qui le soignait lui-même morte de ses fatigues. L'autre devenue folle de chagrin sur son tombeau... Moi très souffrant de corps et très mort de cœur, allant depuis huit jours d'un lit à un cercueil. Pendant ce temps-là, vingt huissiers à mes portes, et pas un acquéreur à mon nid. Voilà le bulletin... » (Lettre datée de fin novembre-début décembre 1860).

Il n'est pourtant pas au bout de ses peines puisque cette douloureuse année se termine par un crève-cœur pour lui : la vente de Milly - « La moëlle de mes os » comme il l'écrit à Miss Blake le 8 décembre 1860. Il vit à ce moment un des plus tristes jours de sa vie le 7 janvier de l'année suivante, jour où il déménage « les vieux meubles de Milly, vendu à jamais, et avec ces chères reliques les racines profondes de mon cœur d'enfant. » (Lettre à E. Legouvé, 7 janvier 1861.)

Enfin en février, une fois sa femme et sa nièce rétablies, et le déménagement de Milly terminé, il repart à Paris s'occuper avec assiduité de ses affaires. Il relance la souscription à ses œuvres car la vente de Milly est loin de couvrir ses dettes. Comme il le dit si bien à son ami Jean-Marie Dargaud : « Les œuvres marchent toujours cependant, mais il y a l'abîme de trois ans entre leur produit et mes besoins. » (Lettre datée de fin septembre 1861). Dans cette même lettre il lui confie avoir passé « le mois de [sa] vie le plus affreux. Je n'ai pas eu une nuit sans insomnie, une heure de jour sans souhaiter que ce fût la dernière. [...] Le diable emporte les soirs et les matins d'une telle existence ! »

Pourtant, les épreuves n'ont pas fini de le frapper. A la fin de l'année, une autre difficulté vient cette fois des journaux, qui répandent que Lamartine souffre de douleurs rhumatismales, ce qui l'empêche d'écrire « et même de dicter. » Aussitôt les rentrées d'argent cessent. Lamartine connaissant le pouvoir qu'exerce la presse sur l'opinion publique fait immédiatement publier un simple démenti, puis quelques jours plus tard, le 13 octobre, dans *Le Siècle*, *Le Journal des débats* puis d'autres journaux, une protestation contre ces rumeurs, dont voici un extrait :

« Peu importe au monde que je vive ou que je meure ; mais cela importe beaucoup à mes créanciers. Je ne vis que pour eux. Je vous prie donc de protester à tout le monde que je me porte assez bien, malgré M. le rédacteur en chef de *La Presse*, qui me dit que j'ai beaucoup trop vécu. »

Pour rassurer ses lecteurs, et surtout ses créanciers, il précise que « les 40 volumes sont terminés, à l'exception des quatre volumes de mes *Mémoires politiques*, et dans le cas où je m'en irais à huis-clos et sans bruit avant d'y avoir mis la dernière main et d'avoir signé le bon à tirer, mes héritiers ont de quoi remplacer ces quatre volumes par six volumes de mes *Entretiens littéraires*, tous faits, tout prêts, déjà imprimés et non compromis. »

Il ajoute à la fin, avec un certain humour noir : « Condamné à mourir très vite par M. le rédacteur de *La Presse*, condamné à vivre très longtemps par mes créanciers, je ne sais en vérité comment faire pour complaire à l'un et aux autres. »

La rumeur étant tenace il est obligé de rassurer à plusieurs reprises son public. Retenons juste la petite annonce que publie *Le Courrier de Saône et Loire* le 7 décembre 1861 : « M. de Lamartine est arrivé dimanche à Paris. [...] La santé de l'illustre poète semble bonne. Il vient de continuer la lutte opiniâtre que, depuis bien des années déjà, il a entreprise contre une situation financière à décourager vingt fois un athlète moins ferme et moins vaillant que lui. » Elle illustre bien en quelques mots ce combat titanesque entrepris par Lamartine pour s'acquitter de toutes ces dettes.

La vie continue ainsi péniblement entre le Mâconnais, à la belle saison, au moment des vendanges, et Paris pendant l'hiver, « à l'œuvre depuis 5 heures matin jusqu'à 5 heures du soir tous les jours. J'expire de fatigue et quelquefois d'angoisse. (Lettre à E. Dubois, le 8 août [1862]).

Il tente bien un emprunt littéraire qui échoue rapidement puis une loterie.

### **Mort de Madame de Lamartine**

Dans cette atmosphère déjà assez déprimante, deux deuils vont l'affecter douloureusement. En octobre 1862 sa sœur Cécile de Cessiat, la mère de Valentine, meurt à Mâcon. Cette perte plongera la famille dans une « incurable tristesse ». (Lettre à Aristide Valette, 19 novembre 1862).

Quelques mois plus tard, exténués, usés, à bout de fatigue, Lamartine et sa femme tombent tous les deux malades. Valentine qui se remet difficilement de la mort de sa mère, fait le va et vient entre son oncle et sa tante pour tenter de les soulager. Lui ne peut quitter son lit, paralysé par une crise de rhumatisme. Mais le mal de Marianne empire. Elle est gravement atteinte et souffre d'un érysipèle à la face qui lui fait atrocement mal. Elle meurt à Paris le 21 mai 1863. Elle avait 73 ans. Le lendemain tous les journaux font part de cette triste nouvelle et pendant plusieurs jours ce ne sera qu'éloges dans toutes les feuilles de presse.

On ne peut tous les citer, voici une sélection de quelques extraits qui donnent un aperçu de la grandeur d'âme et du dévouement de Marianne de Lamartine :

-« A cette place consacrée habituellement aux luttes de la politique, je demande trêve un jour, au nom d'une grande douleur que la France ressentira vivement. Mme de Lamartine est morte. [...] Mme de Lamartine, qui avait été la grâce, le conseil, la prudence, l'appui des jours d'éclat et de lutte, était restée la consolation, la résignation, l'espérance suprême des jours d'épreuve et des soudaines catastrophes. [...] Les douleurs des grands citoyens sont aussi celles de leur pays. La France, qui a élevé un jour M. de Lamartine jusqu'à l'honneur

de sa reconnaissance nationale, s'associera à son deuil. Quant à moi, je remplis un devoir et je cède à un sentiment, en lui offrant ici l'expression d'une respectueuse amitié que son malheur me rend encore plus précieuse. » A. de La Guéronnière (*La France* du 22 mai 1863).

Cet article qui comporte 2 colonnes et demie en première page est recommandé par le *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire* le même jour. « Mme de Lamartine est morte ce matin, âgée de 69 ans (*sic*). Je recommande à votre attention le remarquable article que publie sur ce triste sujet le journal *La France*. Ai-je besoin d'ajouter que cet article est dû à M. de La Guéronnière ? » E. Paccard.

-« La société parisienne, les pauvres, les malheureux viennent de faire une perte cruelle. Une femme aussi illustre par le nom qu'elle portait que recommandable par ses éminentes qualités morales et intellectuelles. [...] La vie de Mme de Lamartine a été tout entière consacrée à la gloire de son illustre époux et au soulagement des malheureux. Elle était le dévouement même. Jamais cœur ne fut plus charitable. Qu'on interroge les échos de Milly, de Saint-Point et Montceau, et ils répondront qu'elle comptait ses bienfaits par les heures de sa vie... Ed. Texier (*Le Siècle* du 22 mai 1863.)

-« ...Modèle achevé d'esprit évangélique, compagne dévouée d'un homme de génie, au niveau duquel elle se maintenait par ses vertus, Mme de Lamartine avait toutes les grâces du cœur et toutes les délicatesses de l'intelligence.... » Louis Ulbach (*Le Temps* du 22 mai 1863.)

-« ... C'est à six heures ce matin que s'est éteinte la compagne dévouée du grand poète, celle qui l'a aidé, avec une abnégation admirable, à supporter les épreuves de la vie, et la gloire, qui n'est pas la moins difficile de ces épreuves. La vie de la noble femme dont la mort va exciter tant de regrets, a été remplie par deux sentiments profonds : le culte du génie de M. de Lamartine et l'amour des pauvres.... Paulin Limayrac. (*Le Constitutionnel* du 22 mai 1863).

-*Le Petit Journal* quant à lui cite des passages des journaux qui ont fait l'éloge de madame de Lamartine. « La mort de Mme de Lamartine a attristé tout Paris. Je ne puis rendre aujourd'hui un meilleur et plus pieux hommage à celle dont l'absence en ce monde laisse tant de deuil dans l'âme d'un homme illustre et dans le cœur des pauvres qu'en réunissant sous les yeux de nos lecteurs ce que disent d'elle MM. A. de La Guéronnière, Louis Ulbach, Paulin Lymayrac et Edmond Texier. Ces paroles touchantes, et ces adieux pleins d'effusion, où l'éloge cette fois n'est que l'expression de la vérité, formeront, rassemblés ici, comme le bouquet funéraire que nous déposons sur la tombe de Mme de Lamartine...» (23 mai 1863).

Même le *Figaro* lui consacre quelques lignes dans son édition du 24 mai.

Dans son élan et croyant bien faire Émile de Girardin commet, lui aussi, une maladresse. Dans son article consacré à Lamartine dans *La Presse* le 23 mai 1863 il en appelle à tous pour qu'on ne voie plus « Lamartine tendre la main et mendier vingt francs à ses lecteurs pour apaiser ses créanciers. [...] Ne lui reprochons plus ses dettes, payons-les ! » En lisant ces quelques mots Lamartine réagit rapidement en écrivant à son ami : « Mon cher Girardin, votre cœur est toujours au niveau de votre esprit, il ne me reste que le mien pour vous remercier de votre bonne intention : mais au nom du ciel et de notre bonne amitié, arrêtez-vous, n'en parlez-plus ! ». Lettre que *La Presse* fait paraître le lendemain ajoutant « que nos contribuables considèrent donc l'avertissement que nous avons publié hier soir comme s'il n'avait pas paru, et que ceux à qui nous avons déjà écrit particulièrement considèrent comme non avenues les sommations que nous nous étions trop hâté de leur adresser. »

Les obsèques de Madame de Lamartine ont eu lieu à Saint-Point. Toute la presse en relate le déroulement le 25 mai.

Là aussi ne citons qu'un article, celui de son ami Edmond Texier : « Mme de Lamartine repose aujourd'hui entre la mère de son illustre époux et sa fille Julia. [...] Jamais obsèques ne furent plus touchantes, plus sincères, jamais célébrité modeste ne brilla le lendemain de sa mort d'un plus vif éclat. » (*Le Siècle* du 25 mai 1863). Un

mot pour Lamartine qui n'a pas pu se déplacer « Si ces lignes peuvent adoucir la douleur de M. de Lamartine, retenu sur son lit par de cruelles souffrances, qu'il les accueille comme l'expression incomplète du dévouement que je lui ai voué et de l'amitié fervente qui m'attachait à la plus sainte des femmes. »

Nous apprenons par le *Courrier de Saône et Loire* que l'Empereur et M. de Persigny, alors ministre de l'Intérieur, ont adressé chacun leurs condoléances à Lamartine.

La mort de Marianne est un « coup mortel » pour Lamartine.

### III – 1864 – 1867. Valentine de Cessiat.

Lamartine va avoir 74 ans. La présence toute dévouée de Valentine de Cessiat, devenue la maîtresse de maison, va alléger ses souffrances. C'est elle qui désormais prendra tout en main au fur et à mesure que la santé de son oncle baissera, mais pour le moment Lamartine continue sa lutte pour trouver des fonds.

Voici un tableau de la situation qu'il nous livre dans ses entretiens littéraires : « Maintenant Saint-Point est une barque flottante à tous les vents, engagés à mes créanciers, qui peuvent m'y chercher tous les mois [...] Sans le dévouement d'une nièce chérie, j'y serais seul ; ma mère, ma femme, mes deux enfants m'attendent au bout du jardin, dans le cimetière de la paroisse... » .

Parlant de son état financier : « En 1850, ma dette passait deux millions. J'ai travaillé, j'ai vendu, j'ai engagé des terres, berceau, tombeau, tout, pour gagner du temps : bref, en y comprenant les fonds nécessaires à mes publications, mes dettes totales ont bientôt atteint cinq millions. Je suis parvenu à en payer jusqu'à quatre aujourd'hui, il m'en reste un et demi à faire, et, si j'y parviens avant de mourir, je mourrai en paix, sauf Milly, mon cher berceau, que j'ai été obligé de jeter au naufrage ! (Sacrifice que je ne pardonnerai jamais à mes compatriotes de m'avoir imposé)... » (*Courrier de Saône-et-Loire*, 2 juillet 1864).

Si la mort de Marianne et sa crise de rhumatisme avaient suspendu son travail momentanément, le *Cours familial* reprend en 1864 et deux nouveaux ouvrages paraissent : *Fior d'Aliza* en 1863, (roman de même nature que les *Confidences*, avant de devenir une composition musicale à laquelle Lamartine n'a pas mis la main et qui sera jouée sur la scène de l'Opéra-Comique en février 1866), et *La France parlementaire* en 1864.

Puis son dernier roman, *Antoniella* écrit avec difficultés en 1865, paraîtra en 1867.

Le peu de force qui lui reste, il le garde pour écrire et c'est sans doute poussé par certains libraires, qu'il a un nouveau projet. Les journaux commencent à l'annoncer, mais *Le Petit Journal* nous en révèle davantage dans son édition du 30 juin 1866 : Lamartine va publier « ses mémoires complets et inédits depuis son enfance jusqu'au terme d'une vie longue et agitée. [...] On engageait M. de Lamartine à recevoir immédiatement la souscription de ces douze volumes, ce qui l'aurait mis dans le cas de sa libération instantanée ; il s'y est refusé par une raison de délicatesse que tout le monde comprendra. Il a pensé que ces douze volumes n'étant pas encore terminés, il ne pouvait recevoir de souscriptions que pour le nombre de volumes qui seraient finis... ». Toujours ce souci d'honnêteté.

Mais les ennuis poursuivent encore Lamartine ; du côté cette fois de l'Angleterre qui refuse le paiement de la succession de sa femme avant deux ou trois ans au moins. Pire, la Turquie ne lui paye plus sa rente annuelle. Quant à la France elle lui retire l'autorisation de la loterie qu'elle lui avait donnée deux ans auparavant.

Cependant, l'Empereur lui propose un don national que Lamartine refuse. « Mon honneur me défend d'accepter. » (Lettre à Pierre Cintrat le 22 août 1865).

Le voilà encore obligé de faire appel à ses souscripteurs dans une lettre-circulaire qui paraît dans *La France* le 14 décembre 1865 :

« Je touchais à ma libération complète quand deux contretemps pénibles viennent de nouveau la suspendre. L'Angleterre, tout en reconnaissant la légitimité de sa dette envers moi, en ajourne le remboursement.

Le gouvernement de mon pays ne m'avait jamais paru hostile ; j'avais apprécié son obligeante neutralité dans mes efforts financiers avec le public.

Ses dispositions nouvelles semblent aujourd'hui subordonnées à des conditions peu compatibles avec la délicatesse de ma position.

Il ne me reste maintenant que mon travail pour solder mes créanciers ; je le recommande à votre amabilité et je vous prie de vouloir bien signer et me renvoyer la promesse d'abonnement ci-jointe. »

Mais à la fin de cette année 1866 ses forces commencent à l'abandonner. Il parle de « ses angoisses d'agonie physique et morale » (lettre à Edouard de la Grange, 11 novembre 1866). A Jean-Baptiste Desplace (lettre datée du 7 décembre) il demande de venir « à [son] secours tout de suite [il se sent] très mal » et lui confie qu'il a mis ses affaires en ordre. Le même jour, à Jean-Victor de Persigny il termine sa lettre en avouant qu'il sent son heure approcher. Enfin, vaincu, il se résout à accepter l'offre de l'Empereur. Au secrétaire particulier de celui-ci, Lamartine répond le 12 octobre 1866 : « Je vous prie de dire à l'Empereur que j'ai reçu avec respect et reconnaissance les propositions qu'il a la bonté de me faire par votre lettre de Biarritz du 6 octobre. [...] Je l'accepte, quoi qu'il m'en coûte. »

### **La récompense nationale à M. de Lamartine**

Dès janvier 1867, toute la presse s'empare de l'affaire et informe le public de la procédure d'un « projet de loi ayant pour objet d'accorder à M. de Lamartine une somme de 400.000 frs., à titre de récompense nationale. » (Gazette nationale, 1<sup>er</sup> janvier 1867).

Résumons : en mars, le conseil d'Etat adopte le projet de loi qui est ensuite envoyé au Corps législatif.

C'est Emile Ollivier qui est chargé du rapport. Lorsqu'il en prend connaissance, Lamartine lui écrit aussitôt une lettre que l'on peut lire dans *Le Journal des débats* du 22 avril 1867 : « Mon cher ami, je savais par l'écho public, depuis hier soir, la magnificence de votre rapport sur moi. [...] je vous remercie de m'avoir jugé comme vous le faites. [...] Laissez battre mon cœur et se taire ma voix ; voilà mon seul remerciement ; recevez-le, et croyez à tout ce que je ne dis pas. Lamartine. »

Enfin le Sénat se réunit le 1<sup>er</sup> mai pour nommer une commission de dix membres chargée d'examiner la loi accordant la récompense nationale à Lamartine. Après le rapport de Silvestre de Sacy, le Sénat adopte sans discussion et à l'unanimité la loi accordant cette récompense nationale à Lamartine. Le texte de la loi est publié dans le *Moniteur universel – journal officiel de l'Empire Français*, le 12 mai 1867.

Malheureusement, victime d'une attaque le 1<sup>er</sup> mai, Lamartine n'est peut-être plus en état de comprendre ce qui lui arrive.

### **Installation dans le chalet du bois de Boulogne.**

En juin, il s'installe à la villa du bois de Boulogne qui lui avait été offerte par la ville de Paris. Après quoi il part avec Valentine pour une quinzaine de jours en Suisse avant de rejoindre Saint-Point.

Sa santé se dégrade au point que certains journaux répandent les pires craintes à son sujet. « *Le Journal de Paris* annonçait hier soir la mort de M. de Lamartine, en émettant l'espoir que cette fâcheuse nouvelle ne se confirmerait pas. » (*La Gazette de France*, 4 décembre 1867).

Cette rumeur est aussitôt démentie. Malgré cela, les mauvaises nouvelles continuent de se propager. Lamartine serait « accablé par la paralysie, sombre, taciturne, et l'affaiblissement faisant chaque jour des progrès, on craint qu'un triste dénoûment (*sic*) ne soit prochain. » (*Le Temps*, 12 décembre 1867).

« L'illustre poète reconnaît à peine les visiteurs qui lui apportent à Saint-Point des témoignages de sympathie. Chaque jour la vie s'en va... » (*La Gazette de France*, 24 décembre 1867).

D'autres articles dans la même veine ne rassurent en rien le lecteur.

De retour à Paris le 23 décembre, selon *Le Figaro*, Lamartine se voit obligé d'apporter à nouveau des démentis à tous ces bulletins de santé. *Le Siècle* diffuse une lettre, datée du 26 décembre, que Lamartine a adressée à son ami Edouard Texier : « Mon cher Texier, Depuis quinze jours, tous les journaux me tuent *ou peu s'en faut* : je

viens vous prier de protester par la voie du *Siècle* contre cette mort anticipée qui a pour effet d'alarmer ma famille et mes amis. Si vous ne craignez pas de serrer la main d'un mort très-vivant, qui serait heureux de votre visite, venez donc me voir. Mes amitiés à Havin. Lamartine. » (27 décembre 1867.) On peut penser que c'est Valentine qui écrit cette lettre.

Pour ajouter foi à ces dires Lamartine se promène dans son jardin « il était facile de voir qu'il pouvait se passer de l'auxiliaire du bras d'un ami. » (*Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, 30 décembre 1867.)

#### IV – 1868 -1869 Les derniers mois de Lamartine.

Si Lamartine n'écrit plus depuis plusieurs mois, Valentine de Cessiat, elle, se charge de faire paraître le *Cours familier de littérature* que son oncle avait préparé bien avant.

Pendant ce temps les journaux continuent de répandre de mauvaises nouvelles sur son état de santé aussitôt démenties : « Une lettre du château de Monceau, datée du 22 novembre, donne les nouvelles les plus satisfaisantes sur la santé de M. de Lamartine. Sa famille et ses amis sont fort affligés des inquiétudes, que rien ne justifie, répandues depuis quelques jours sur l'état de l'illustre poète. » (*Courrier de Saône-et-Loire*, 28 novembre 1868.)

En janvier 1869, Lamartine est de retour à Paris, dans son chalet. C'est là qu'il s'éteint le 28 février à 22h30. Le public n'apprend la nouvelle que le 2 mars : « Une des gloires de la France vient de s'éteindre. M. de Lamartine est mort hier. » (*Le Constitutionnel*, 2 mars 1869.)

S'en suivent, bien sûr, dans toute la presse, de nombreux articles donnant des détails sur ses derniers instants et sur ses obsèques. Tous rappellent le poète et l'homme politique qu'il a été.

Voici quelques extraits qui concernent ses dernières années, celles qu'il a consacrées à un travail acharné pour régler ses dettes :

« Sa vieillesse s'est épuisée dans un travail excessif, opprimée par une dette énorme où sa générosité sans limites avait eu, il faut qu'on le sache bien, une énorme part. Son infortune avait lassé l'avare reconnaissance du temps où nous vivons. » (*Journal des Débats*, 2 mars 1869).

« Les dernières années de cette existence si brillamment commencée, et qui parut un moment toucher à l'apogée des grandeurs humaines, sont loin, on le sait, d'avoir répondu à ses débuts. Elles se sont consumées dans un labeur incessant et ingrat, dans une lutte sans trêve contre les embarras pécuniaires. Des productions hâtivement accumulées, depuis vingt ans, par le grand écrivain sous l'éperon de la nécessité, il restera encore de belles pages qui formeront un digne complément à l'œuvre de sa jeunesse et de son âge viril. Emile Martin. » (*La France*, 2 mars 1869).

Napoléon III ordonne que les funérailles soient aux frais de l'Etat, mais sa nièce Valentine refuse conformément aux désirs de Lamartine qui voulait des obsèques sans cérémonie. C'est à Saint Point qu'il est enterré le 4 mars auprès de sa mère, de sa fille et de sa femme.

Lamartine qui, pendant ces vingt dernières années, avait souvent fait appel à la souscription, pour laquelle il n'avait pas toujours obtenu d'autorisation comme on l'a vu, devient après sa mort l'objet d'un appel à la souscription pour élever une statue à sa gloire. « En attendant qu'un comité se constitue pour centraliser les souscriptions, dont nous avons pris l'initiative, nous prions ceux de nos lecteurs qui veulent participer à cette œuvre de sympathie nationale pour honorer la mémoire du grand poète qui vient de mourir, de vouloir bien nous adresser leurs adhésions et leurs offrandes. Le directeur. C. Jenty. » (*La France*, 3 mars 1869). Dans *Le Constitutionnel* du 4 mars, sous la plume de E. Gibiat, on apprend que « L'administration des Journaux-Réunis n'hésite pas à s'associer à cette pensée généreuse ; elle croit, comme le directeur de *La France*, que c'est un devoir pour les journaux de toutes les opinions de se réunir dans un commun hommage à une impérissable mémoire. »

A la fin de cette année, le 11 décembre, le *Courrier de Saône-et-Loire*, nous signale que « ...parallèlement à la souscription qui était ouverte à Mâcon pour élever une statue à Lamartine sur une des places publiques de

Mâcon, il avait été ouvert, à Paris, par trois journaux, *La France*, *La Liberté* et *Le Constitutionnel*, une autre statue sur une des places publiques de Paris. La souscription de Paris n'a recueilli que 20.000 fr. tandis que la souscription mâconnaise a atteint le chiffre de 55.200 fr. Dans cette situation, le comité des trois journaux a décidé que les 20.000 fr. seraient remis entre les mains de M. le Maire de Mâcon, pour être joints aux 55.200 fr. destinés au monument de la place d'Armes. »

De leur côté, « Les habitants du petit village de Milly viennent d'ouvrir une souscription dans un but bien touchant : celui d'élever sur la place de la commune le buste de Lamartine. » (*Le Temps*, 24 novembre 1869).

Enfin, un hommage est rendu à la mémoire de Lamartine par M. Duruy, ministre de l'instruction publique : le lycée de Mâcon, par décret en date du 19 mai 1869 est autorisé à porter désormais le nom de lycée Lamartine. Cette information est diffusée par tous les journaux.

### Conclusion

Après la mort de Lamartine, c'est sa nièce Valentine, devenue sa légataire universelle, qui héritera de ses dettes. Elle vendra Monceau mais réussira à garder Sain-Point.

Pour Lamartine, ses vingt dernières années n'ont été qu'une lutte constante pour satisfaire ses créanciers. Il aura tout tenté pour trouver des solutions, jusqu'à mettre en vente ce qu'il avait de plus cher au cœur, ses biens. Mais c'est par la plume surtout qu'il a combattu pour payer ses échéances.

En dépit de toutes ses difficultés et de ses souffrances physiques, qui l'obligeaient parfois à garder le lit pendant plusieurs semaines, il n'a eu de cesse d'écrire, mettant un point d'honneur à régler lui-même ses dettes. Vingt longues années d'un travail acharné, ballotté entre espoir et déception.

Aidé et entouré par des amis fidèles, sa femme et sa nièce, il se sentait néanmoins de plus en plus abandonné du public qu'il avait tant aimé. C'est finalement meurtri par l'ingratitude de ses compatriotes et épuisé par cette production gigantesque et les soucis matériels qu'il est arrivé au terme de sa vie.

Pour mieux comprendre ce qu'a été cette vie de « galérien », la connaissance de sa correspondance et la lecture des journaux de son époque sont un outil précieux.

A travers la correspondance, dans laquelle Lamartine s'épanchait, on a pu suivre dans son intimité tout le parcours de ces années. C'est grâce à ses lettres, dans lesquelles il est tout à fait sincère, que l'on a pu mieux se rendre compte de tout le poids de cet incroyable travail qu'il s'était imposé, et suivre l'évolution de ses sentiments, entre l'enthousiasme qui l'avait galvanisé dans les premières années, chaque fois qu'il entrevoyait une possible solution et les tourments qui, petit à petit, avaient fini par l'ébranler complètement.

En contrepartie, à travers les journaux, c'est l'homme public que l'on a pu voir. La plupart de ceux-ci lui étaient favorables, cependant certains chroniqueurs, on l'a vu, n'hésitaient pas à faire des commentaires assez sévères. Il a eu bien sûr ses détracteurs, mais ils n'étaient pas nombreux. Et *Le Figaro* qui avait tant aimé le ridiculiser lui accorde à sa mort un long article dans son édition du 4 mars 1869 dans lequel on peut lire cette remarque : « L'heure n'est point venue de juger en son ensemble l'œuvre du poète, de l'historien, de l'homme d'Etat. C'est une haute et redoutable besogne, qui demande du temps, de la réflexion, un consciencieux retour sur le passé [...] seulement je crois que c'est un devoir pour quiconque a l'honneur de tenir une plume, de venir, avant tout examen critique, rendre publiquement un suprême hommage à celui qui fut un des princes de la pensée, un des maîtres de l'éloquence, un des plus illustres représentants de la littérature française au dix-neuvième siècle. Alphonse Duchesne. »

Si Lamartine avait pu lire la presse après sa mort, il aurait été heureux de constater tout cet hommage qu'elle lui rend et il aurait été comblé de lire dans *Le Courrier de Saône-et-Loire* du 4 mars 1869 le long article qui lui est consacré. Et sa revanche par rapport à ce journal qui l'a tant égratigné : « M. de Lamartine... ne laisse pas de place... si, une, mais il y aura peu de prétendants ; on ne remplace pas facilement un grand écrivain et un grand poète. » *Le Figaro*, 3 mars 1869).

De ses années de détresse il a légué à la postérité une abondante littérature conçue dans la précipitation, mais dans laquelle on trouve de très « belles pages » comme l'a dit Emile Martin.

C'est toujours dans la souffrance que son génie trouva l'inspiration. En 1820 il avait écrit *Le Lac*, le plus célèbre de ses poèmes, qui lui avait apporté du jour au lendemain la gloire. En 1857 il composa « *La Vigne et la Maison – dialogue entre mon âme et moi* », son dernier chef d'œuvre.

On peut citer pour conclure les vers qu'il avait adressés, en 1831, à Madame Desbordes-Valmore :

« Ainsi le cœur n'a de murmures  
Que brisé sous les pieds du sort !  
L'âme chante dans les tortures,  
Et chacune de ses blessures  
Lui donne un plus sublime accord !

---

**Sources principales :**

-Correspondance d'Alphonse de Lamartine (1830-1867) Tome VII : 1856-1867. Textes réunis, classés et annotés par Christian Croisille. Honoré Champion.

-Retronews (site de presse de la BNF).

Patricia MARTIN – Les vingt dernières années de Lamartine.

*sitelamartine.com* (Mars 2023)